



CIO PERSPECTIVES

15 janvier 2026

10 points clés à surveiller en 2026 !

Si l'année 2025 nous a appris une chose, c'est l'importance de distinguer les fondamentaux du marché du bruit géopolitique. Nous vous présentons un calendrier structuré des 10 événements les plus déterminants pour les investisseurs — de la politique à l'intelligence artificielle (IA) en passant par les ressources naturelles — afin d'identifier les opportunités et les principaux risques.

Avec un agenda chargé en 2026 ([voir calendrier, page 10](#)), ne laissez pas les gros titres détourner votre attention de l'essentiel : maintenir une diversification à la fois géographique et sectorielle, l'or et certaines devises telles que le yen offrant des couvertures intéressantes. Si les élections de mi-mandat aux États-Unis constituent une date clé, le potentiel de croissance haussière pourrait s'accompagner d'un risque d'inflation supplémentaire, même si notre scénario central intègre une poursuite de la désinflation en 2026.

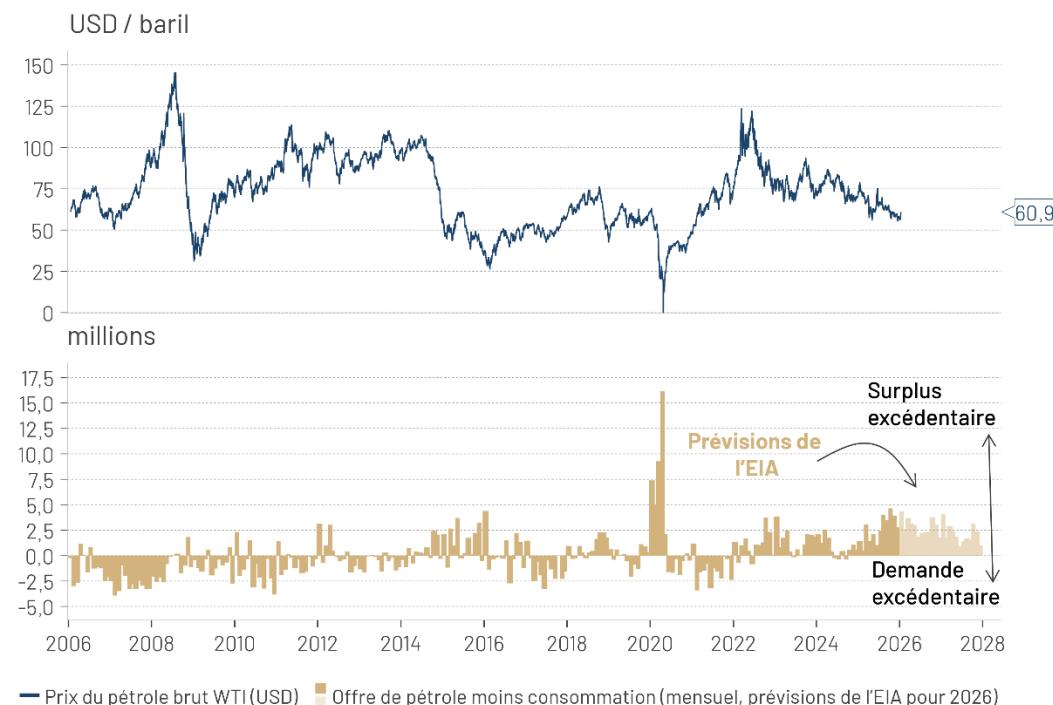
Les inquiétudes concernant l'indépendance de la Réserve fédérale (Fed) semblent potentiellement exagérées, mais le flux d'actualités récent renforce notre approche prudente vis-à-vis du dollar américain pour le moment. L'Europe pourrait surprendre dans les deux sens sur le plan politique en 2026, tandis que les « Deux Sessions » en Chine offrent des perspectives positives. L'IA — et non la géopolitique — demeure le sujet phare des marchés, avec les résultats des grandes entreprises technologiques au cœur des préoccupations, plus que les craintes de bulle spéculative. Avec les « inconnues dont nous ignorons l'existence » (unknown unknowns) — une expression popularisée par Donald Rumsfeld pour désigner les risques imprévisibles — qui façonnent toujours la dynamique des marchés, une diversification robuste reste la stratégie la plus efficace pour protéger les portefeuilles et saisir les opportunités inattendues en 2026. Nous vous souhaitons une année 2026 couronnée de succès et de prospérité !

1. 2026 : L'ENERGIE AU CŒUR DES ENJEUX MONDIAUX ?

Oui et non. Les points chauds géopolitiques — Venezuela, Groenland, Chine-Taiwan, Russie-Ukraine, et les élections en Israël en octobre — façonnent le paysage énergétique mondial à l'aube de 2026. Malgré les risques mis en avant par les médias, les marchés financiers font preuve de résilience, avec les prix du pétrole comme principal moteur. Le secteur pétrolier vénézuélien fait face à des défis majeurs en matière d'investissement et de raffinage, limitant son impact immédiat, tandis que les événements récents en Iran ont eu un effet plus direct. Les prix du pétrole devraient rester inférieurs à leur moyenne de long terme (70-75 dollars le baril), l'offre continuant de dépasser la demande, notamment avec la transition vers l'électrification.

À retenir : 1) Les marchés intègrent largement les risques géopolitiques, privilégiant les fondamentaux ; 2) L'effet désinflationniste d'un pétrole moins cher est salué, offrant à la Fed une plus grande flexibilité pour baisser ses taux – un point clairement positif pour les marchés financiers ; 3) Au-delà du pétrole, la course mondiale aux ressources naturelles critiques devrait soutenir la hausse des prix des matières premières (hors pétrole), offrant des opportunités aux investisseurs.

Graphique 1 : Les dynamiques de prix et de demande du pétrole suggèrent un risque haussier limité pour les prix du pétrole (USD)

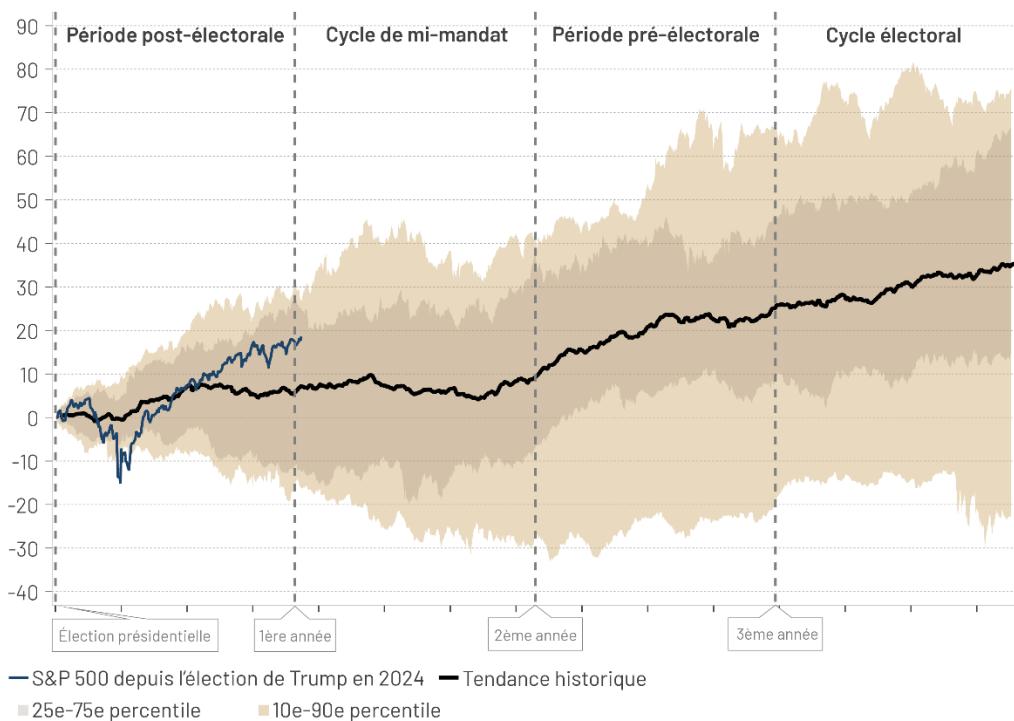


Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management (2026).

2. ... OU TOUT SIMPLEMENT LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT AUX ÉTATS-UNIS ?

Réponse plus affirmative. **Le 3 novembre 2026, les élections de mi-mandat** américaines détermineront la composition des deux chambres du Congrès, avec la totalité des sièges de la Chambre des représentants et un tiers du Sénat (33 sièges) en jeu. Les Républicains détiennent actuellement les deux chambres avec des majorités très étroites, ce qui rend leur maintien difficile. Depuis 1938, le parti du président a perdu des sièges à la Chambre dans 20 des 22 élections de mi-mandat. La cote de popularité du président est fortement corrélée aux résultats, et le recul de celle de Donald Trump depuis janvier 2025 suggère un risque de basculement de la Chambre vers les Démocrates. Au Sénat, la tâche est plus ardue pour les Démocrates : sur les 33 sièges à renouveler, les Républicains en défendent 22 (dont un seul dans un État remporté par Kamala Harris en 2024), tandis que les Démocrates en défendent 13 (dont deux dans des États remportés par Trump). Le scénario le plus probable est un gouvernement divisé, avec la Chambre passant sous contrôle démocrate (Polymarket attribue 48 % de probabilité à une Chambre démocrate, contre 37 % pour les deux chambres). Ce résultat limiterait la capacité du président Trump à faire avancer son agenda législatif, le cantonnant principalement aux politiques tarifaires et migratoires. D'ici les élections, l'administration devrait mettre l'accent sur des mesures pro-croissance pour répondre aux préoccupations sur le pouvoir d'achat, telles que les « chèques dividendes » (remboursement de 2 000 dollars pour les particuliers avec des revenus jusqu'à 100 000 dollars, pour un coût de 450 milliards de dollars) et des initiatives pour réduire les prix sur le pétrole ou sur les taux sur les cartes de crédit ou les prêts immobiliers. Si les tarifs IEEPA sont abrogés (voir point 6), Trump pourrait adopter une politique tarifaire moins agressive, réduisant le taux tarifaire moyen sous 15 %. Ces mesures pourraient représenter un risque haussier pour la croissance américaine en 2026, bien que les paiements directs aux consommateurs nécessitent une vigilance accrue sur l'inflation.

Graphique 2 : Cycle électoral présidentiel sur le S&P 500



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management (2026).

3. LA FED AU CENTRE DES TURBULENCES

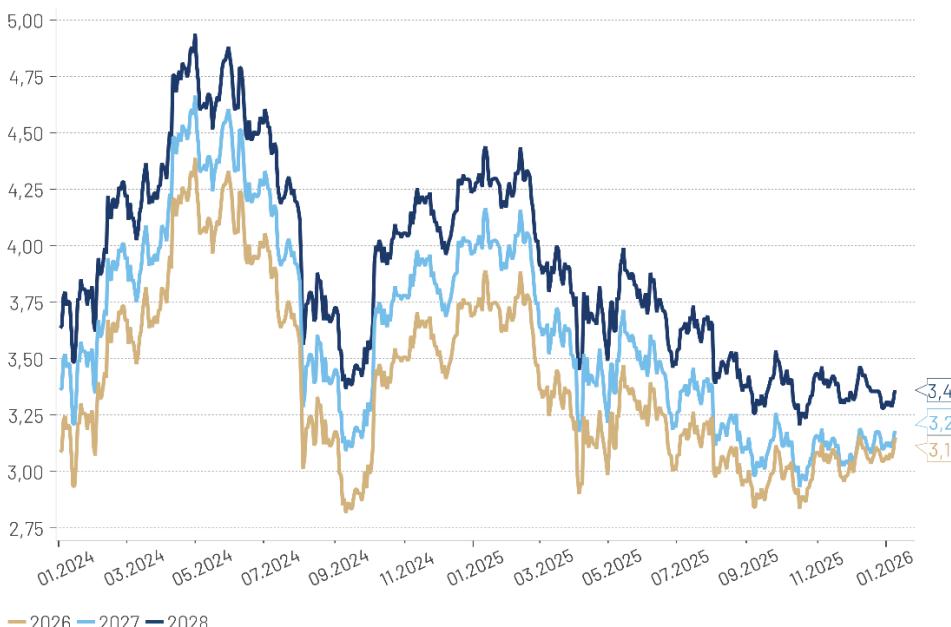
L'indépendance de la Réserve fédérale (Fed) face aux pressions politiques exercées par Donald Trump devrait rester un thème majeur sur les marchés cette année. Pour rappel, le Federal Open Market Committee (FOMC) compte 19 membres, dont 12 votants : 7 gouverneurs, le président de la Fed de New York et 4 présidents régionaux en rotation. Les marchés suivent de près la prochaine nomination par Trump du successeur de Jerome Powell à la présidence de la Fed, **le mandat de Powell prenant fin en mai 2026**. Les principaux candidats, Kevin Warsh et Kevin Hassett, sont tous deux favorables à de nouvelles baisses de taux, invoquant l'impact désinflationniste des gains de productivité, notamment liés à l'intelligence artificielle.

Des inquiétudes ont récemment émergé quant au risque d'affaiblissement de l'indépendance de la Fed après le départ de Powell. Plusieurs éléments viennent toutefois atténuer ces préoccupations. Le nouveau président ne sera qu'un des douze membres votants et remplacera Stephan Miran, actuellement le membre le plus « dovish », qui a déjà appelé à une baisse de taux de 150 points de base et dont le mandat s'achève le 31 janvier. De plus, le mandat de Jerome Powell en tant que gouverneur se termine en janvier 2028, assurant ainsi une influence continue au sein du Conseil. Par conséquent, même un président plus accommodant ne devrait pas bouleverser l'équilibre du comité.

Il convient également de noter que l'expression d'opinions sur la politique monétaire lors d'une campagne diffère de la prise de décisions en tant que président de la Fed, avec les responsabilités et l'héritage que cela implique. Ainsi, même si un président nommé par Trump peut afficher des vues plus accommodantes, il est probable que les décisions de politique monétaire resteront guidées par les données économiques. L'indépendance de la banque centrale demeure un principe fondamental ; Kevin Hassett lui-même avait défendu Jerome Powell en 2018 lorsque Donald Trump avait tenté de le révoquer.

Un événement clé à surveiller concernant l'indépendance de la Fed sera **l'audition de la gouverneure Lisa Cook le 21 janvier**, que Donald Trump cherche à destituer pour des allégations de fraude hypothécaire. Si la Cour suprême statue en faveur de Trump, cela pourrait renforcer sa volonté de remodeler la Fed en lui permettant de nommer un nouveau gouverneur et créer un précédent ouvrant la voie à d'autres révocations. Enfin, le lancement récent d'une enquête du grand jury contre Powell par le Département de la Justice, liée à la rénovation du bâtiment de la Fed, devra également être suivi de près, bien que cette nouvelle ait immédiatement suscité des oppositions bipartisanes.

Graphique 3 : Attentes du marché concernant la Fed à la fin de l'année



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management, 12.01.2026.

4. RELATIONS ÉTATS-UNIS-CHINE EN 2026 : ENTRE STABILISATION ET RISQUES STRATÉGIQUES

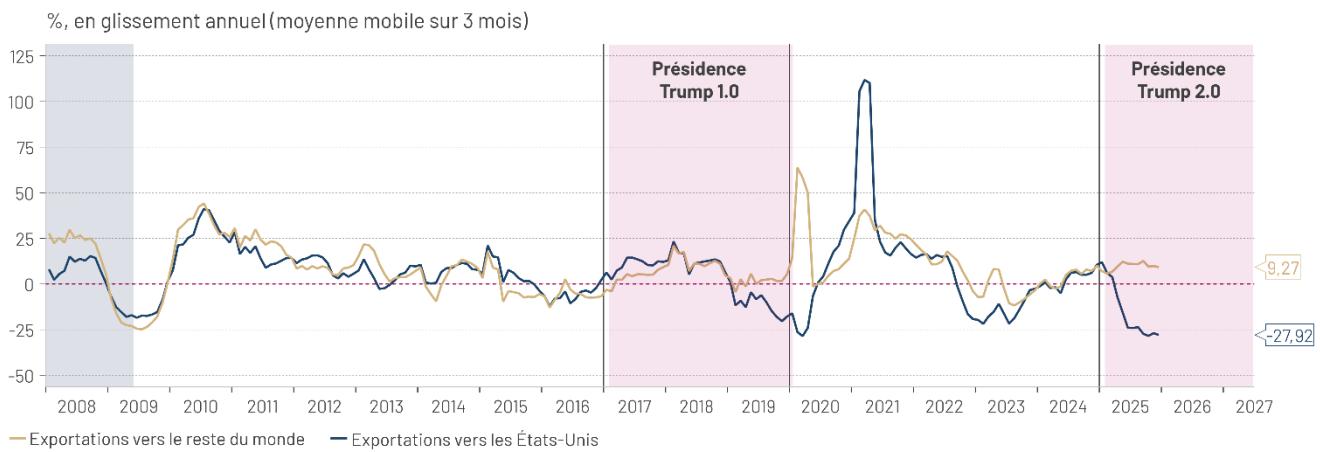
Les relations politiques entre les États-Unis et la Chine demeurent complexes, caractérisées par une compétition intense et des efforts prudents de stabilisation. Le sommet d'octobre 2025 à Busan entre le président américain Donald Trump et le président chinois Xi Jinping a marqué un tournant décisif dans la gestion des principaux enjeux bilatéraux. Cette rencontre de haut niveau a permis d'apaiser les tensions commerciales qui pesaient depuis longtemps sur la relation, tout en facilitant des discussions importantes sur des sujets tels que le trafic de fentanyl et la dépendance mondiale aux terres rares chinoises. Si le sommet a suscité un optimisme prudent quant à une coopération potentielle, des défis et des risques significatifs subsistent.

Les principales préoccupations découlent de questions persistantes telles que le renforcement militaire dans la région indo-pacifique, le durcissement des restrictions sur les exportations technologiques et la poursuite des tarifs douaniers sur les échanges entre les deux pays. Ces défis soulignent la fragilité de la relation bilatérale. Par ailleurs, le président Trump est largement perçu comme une figure polarisante sur la scène internationale, son imprévisibilité étant souvent considérée comme un facteur de risque pouvant déstabiliser la diplomatie mondiale.

À l'horizon, **la visite d'État de Trump en Chine prévue en avril 2026** représente une opportunité clé pour consolider les accords et les avancées obtenus lors du sommet de Busan. **Cette visite pourrait servir de plateforme pour élargir le dialogue sur d'autres enjeux mondiaux majeurs, notamment le conflit en Ukraine et la montée des tensions autour de Taïwan.** Ces deux sujets restent essentiels à l'agenda américano-chinois et pourraient influencer la trajectoire de leurs relations bilatérales.

Parallèlement, **la Chine se prépare à ses « Deux Sessions » annuelles les 4 et 5 mars**, réunissant la Conférence consultative politique du peuple chinois (CCPPC) et l'Assemblée nationale populaire (ANP). Les sessions de cette année seront consacrées à l'élaboration du 15e plan quinquennal, avec un accent particulier sur le renforcement de la résilience économique et la promotion de la coopération multilatérale. Alors que la Chine ajuste ses priorités internes et que les États-Unis cherchent à gérer leur stratégie globale, l'interaction entre ces deux grandes puissances continuera de façonner le paysage géopolitique et économique en 2026 et au-delà.

Graphique 4 : Exportations chinoises vers les États-Unis et le reste du monde, % en glissement annuel



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management (2026).

5. L'EUROPE À LA RECHERCHE DE RESILIENCE DEMOCRATIQUE ET D'AUTONOMIE

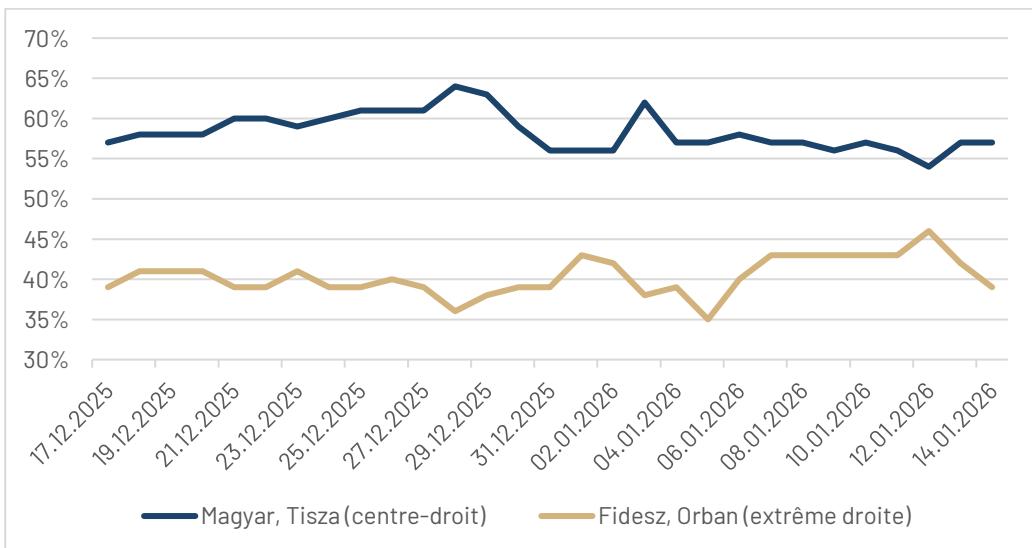
La quête d'autonomie de l'Europe en 2026 sera façonnée par une série d'événements majeurs. Les élections de mandat aux États-Unis permettront d'évaluer l'influence de Donald Trump sur les relations transatlantiques, tandis que le conflit persistant en Ukraine maintient la sécurité et la résilience énergétique au sommet des priorités. Le Fonds européen de défense (Fed) poursuit le développement de projets communs en matière de défense aérienne et de cybersécurité, soulignant l'engagement de l'Union européenne en faveur de la souveraineté stratégique.

Il n'y aura pas d'élections nationales majeures dans les principaux pays de l'Union européenne cette année, mais les élections locales et régionales constitueront un test important pour l'Espagne, l'Italie et la France (en mars, avant le processus budgétaire de septembre), alors que ces trois pays se préparent à des élections nationales décisives en 2027. En Allemagne, les débats sur les dépenses publiques s'intensifient, **le gouvernement étant critiqué pour ne pas orienter suffisamment de fonds vers des investissements productifs – des tensions exacerbées par les élections régionales à venir**, qui pourraient menacer la stabilité de la coalition et compliquer les négociations budgétaires.

Cependant, ce sont **les élections parlementaires en Hongrie en avril qui pourraient constituer un véritable tournant pour l'UE**, sur fond de relations diplomatiques tendues entre Budapest et Bruxelles et de crise du coût de la vie (l'inflation n'étant revenue que récemment à 4 % en novembre). Les sondages placent actuellement le leader de l'opposition, Peter Magyar (Tisza), devant Viktor Orban (Fidesz, extrême droite). Un changement de leadership pourrait lever un obstacle majeur à l'aide militaire à l'Ukraine, à l'adoption de nouvelles sanctions contre la Russie et à l'élargissement de l'UE. Toutefois, l'engagement affiché de Magyar envers l'énergie russe – qui couvre 90 % des importations hongroises de gaz naturel et de pétrole brut – pourrait compliquer ces efforts.

Enfin, comme l'a récemment souligné le ministère suédois de la Défense à l'approche des élections générales de septembre, 2026 sera un test clé pour la résilience démocratique de l'UE, suite à la mise en œuvre du Digital Services Act (DSA), qui vise à lutter contre l'ingérence électorale sur les réseaux sociaux, et à la proposition du Democracy Shield. L'ensemble de ces évolutions illustre la détermination de l'Europe à renforcer son autonomie, offrant à la fois des défis et des opportunités pour les investisseurs dans les secteurs de la défense, des infrastructures et de la technologie.

Graphique 5 : Les élections parlementaires hongroises peuvent-elles débloquer l'Europe ? %



Sources : Indosuez Wealth Management, 14.01.2026.

6. N'OUBLIEZ PAS LES DROITS DE DOUANE !

Les droits de douane pourraient rester au centre des préoccupations, alors que les marchés attendent la décision de la Cour suprême sur la validité des tarifs imposés en vertu de l'International Emergency Economic Powers Act (IEEPA, 1977) – une loi historiquement utilisée pour les sanctions ou le gel d'actifs, mais exploitée par Donald Trump l'an dernier pour imposer des tarifs réciproques ou accroître son pouvoir de négociation vis-à-vis de la Chine, du Canada et du Mexique. **La Cour suprême devrait apporter de nouvelles précisions dans les prochaines semaines**, à la suite d'audiences en novembre qui ont révélé le scepticisme des juges quant à l'utilisation de cette loi dans la politique tarifaire.

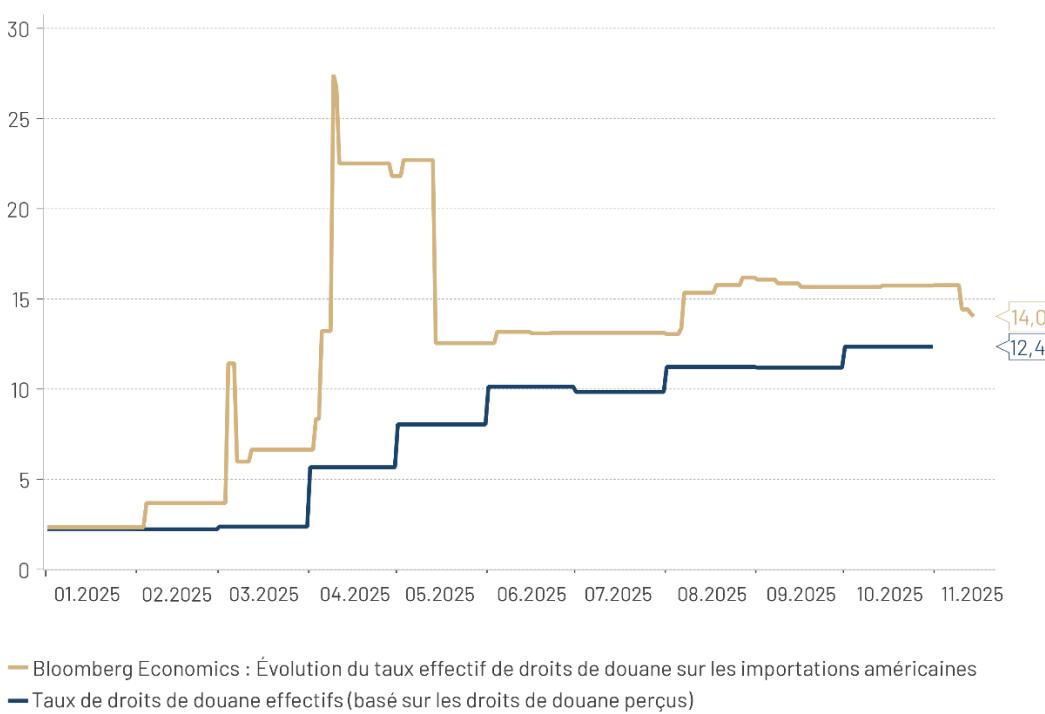
Si la Cour juge les tarifs fondés sur l'IEEPA invalides, le gouvernement américain pourrait devoir rembourser près de 150 milliards dollars aux entreprises, sur environ 240 milliards dollars collectés depuis janvier 2025. Ce scénario créerait probablement une situation « idéale » à moyen terme, avec un taux moyen de droits de douane passant de 12 % à environ 7,5 %. Une telle réduction allégerait la pression sur les marges des entreprises et le pouvoir d'achat des ménages, mais affecterait négativement la position fiscale des États-Unis, les droits de douane étant considérés comme un moyen de financer des initiatives législatives majeures (« One Big Beautiful Bill Act¹ »).

Il est toutefois important de rappeler que l'IEEPA n'est qu'un des nombreux outils à la disposition de l'administration pour imposer des droits de douane. D'autres mécanismes pourraient être utilisés pour maintenir des taux élevés et des recettes fiscales, au prix d'une incertitude renouvelée pour les entreprises et les ménages. L'alternative la plus rapide est la Section 122 du Trade Act de 1974, qui permet des droits de douane jusqu'à 15 % pendant 150 jours et avait été utilisée par le président Nixon pour rééquilibrer la balance des paiements. Des options plus durables incluent la Section 232 (utilisée pour les droits sur les automobiles, l'acier, l'aluminium et le cuivre) et la Section 301 (utilisée contre la Chine en 2018), qui nécessitent toutes deux des enquêtes approfondies avant mise en œuvre.

Les enquêtes en cours, lancées en juillet dernier, ciblent des pays comme le Brésil ainsi que des secteurs tels que la robotique, les machines industrielles, les fournitures médicales et les minéraux critiques. **La renégociation de l'accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM), prévue en juillet**, initialement signé par Trump, lors de son premier mandat mérite également une attention particulière, avec le risque que le président américain menace de se retirer de l'accord pour obtenir des concessions économiques ou politiques des deux pays.

¹ En français : Grande et belle loi.

Graphique 6 : Taux des droits de douane américains (effectif vs. annoncé) %



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management (2026).

7. LATAM : PETIT MARCHE, IMPLICATIONS MAJEURES ?

Bien que les marchés financiers d'Amérique latine restent modestes à l'échelle mondiale, des événements récents – tels que la transition de leadership au Venezuela soutenue par les États-Unis – mettent en lumière l'importance géopolitique croissante de la région en 2026. Malgré une incertitude accrue, les perturbations immédiates sur les marchés et les prix du pétrole ont été limitées, les risques liés au changement de régime étant largement intégrés (ce qui explique la surperformance de la dette souveraine vénézuélienne en 2025).

Les avancées des partis conservateurs en Équateur, Bolivie, Argentine, Chili et Honduras contribuent à une baisse durable du risque politique régional. Cependant, la fragmentation croissante entre les États-Unis et la Chine – avec la Colombie et le Brésil qui prennent leurs distances avec Washington, tandis que le Chili se rapproche – menace de ralentir la croissance mondiale alors que les blocs se renforcent. Il conviendra de surveiller les risques de contagion liés à la révision de l'accord ACEUM en juillet 2026 ainsi que les élections clés au Brésil (4 octobre), au Mexique (7 juin) et au Pérou (12 avril), qui façonnent la trajectoire de la région.

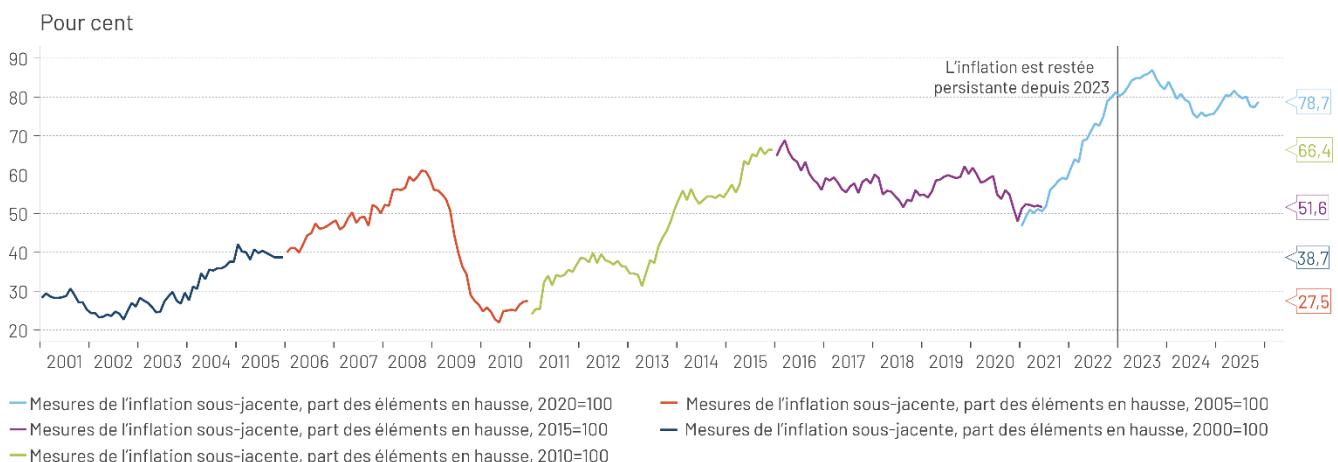
8. LA BANQUE DU JAPON : SORTIE PROGRESSIVE DE LA POLITIQUE ULTRA-ACCOMMODANTE

La Banque du Japon devrait poursuivre sa trajectoire mesurée vers une normalisation progressive de sa politique monétaire, marquant ainsi un possible tournant après des décennies de stimulation ultra-accommodante. Ce changement représente une rupture significative avec la stratégie historique d'assouplissement agressif, mise en place pour lutter contre la déflation et stimuler la croissance. En décembre 2025, **la Banque du Japon a relevé ses taux d'intérêt à 0,75 %, un sommet inédit depuis 30 ans**, sous la gouvernance de Kazuo Ueda. Ce mouvement traduit une confiance accrue dans la résilience de l'économie japonaise et sa capacité à maintenir une inflation modérée. Le gouverneur Ueda a indiqué que d'autres hausses de taux pourraient suivre, à condition que la croissance des salaires reste en phase avec l'inflation. Si ces conditions sont réunies, les taux pourraient atteindre environ 1,00 % d'ici fin 2026.

Cependant, la trajectoire de resserrement de la Banque du Japon n'est pas sans défis. **Les vents contraires économiques, tels que le ralentissement de la demande mondiale et les incertitudes domestiques, pourraient freiner le rythme des hausses de taux.** L'inflation sous-jacente de l'indice des prix à la consommation (IPC), indicateur clé pour la Banque du Japon, devrait s'établir entre 1,5 % et 2,0 % en 2026. Bien que cette prévision se rapproche de l'objectif de 2 % de la banque centrale, elle reflète une atténuation des pressions inflationnistes et l'impact des mesures d'expansion budgétaire destinées à soutenir la croissance. Ces dynamiques suggèrent que la Banque du Japon pourrait adopter une approche prudente afin de ne pas compromettre la reprise fragile de l'économie japonaise ni déstabiliser les marchés financiers. Les récents rapports selon lesquels la Première ministre Sanae Takaichi envisagerait des élections anticipées ajoutent des incertitudes supplémentaires à la capacité de la Banque du Japon à relever ses taux, ce que l'on appelle désormais le « Takaichi trade ».

L'équilibre recherché par la Banque du Japon va au-delà de l'inflation et des taux d'intérêt. Il s'agit également de préserver la stabilité de la devise, notamment face à la volatilité du yen observée ces dernières années, et de gérer le niveau élevé de la dette publique japonaise. La calibration minutieuse de la politique monétaire vise à favoriser une croissance durable tout en évitant une pression excessive sur les finances publiques. Alors que la Banque du Japon navigue dans ces défis, ses décisions seront scrutées de près par les marchés mondiaux, compte tenu du rôle du Japon comme troisième économie mondiale et acteur clé de la stabilité financière régionale et internationale.

Graphique 8 : Part des composantes de l'indice des prix à la consommation au Japon en hausse, %



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management (2026).

9. L'IA (ET NON LA GEOPOLITIQUE) RESTERA LE SUJET PHARE DES MARCHÉS

Alors que le débat s'intensifie sur la question de savoir si le secteur de l'intelligence artificielle traverse une bulle ou amorce un super-cycle durable, plusieurs thèmes clés méritent une attention particulière cette année. Premièrement, la dynamique de marché est solide : l'adoption de l'IA s'accélère, avec des gains de productivité réels et des rendements mesurables déjà observés dans de nombreux secteurs, tandis que la croissance des bénéfices continue de soutenir la hausse des valorisations. Dans ce contexte, **les publications de résultats des hyperscalers seront scrutées de près par les investisseurs** pour confirmer la croissance du chiffre d'affaires et la rentabilité.

Deuxièmement, des contraintes structurelles d'offre – telles que les goulets d'étranglement en matière d'énergie, de semi-conducteurs et de capacité des centres de données – jouent le rôle de frein naturel à la surproduction, renforçant la thèse d'investissement à long terme. Troisièmement, la transformation technologique et commerciale s'accélère, avec des entreprises « IA natives » qui voient leurs revenus croître à un rythme inédit et une amélioration rapide de la qualité des modèles, favorisant une intégration plus profonde dans les processus métiers.

Enfin, le marché surveille également les introductions en bourse majeures, telles que les potentielles cotations d'**OpenAI** et de **SpaceX**, qui pourraient influencer le sentiment et les flux de capitaux dans le secteur. Bien que des risques subsistent – qu'ils soient réglementaires, géopolitiques ou liés à l'allocation du capital – l'environnement actuel suggère un cycle d'opportunités pluriannuel plutôt qu'une bulle spéculative, rendant ces facteurs essentiels à suivre tout au long de l'année.

Graphique 9 : Les fondamentaux positifs soutenant la valorisation du secteur technologique



Sources : Macrobond, Indosuez Wealth Management, 12.01.2026.

10. LES « INCONNUES DONT NOUS IGNORONS L'EXISTENCE »

Le dernier point à surveiller cette année concerne le domaine des « inconnues dont nous ignorons l'existence » — ces événements imprévisibles qui peuvent bouleverser la trajectoire des marchés, qu'il s'agisse de percées inattendues ou de chocs soudains. L'histoire a montré à maintes reprises que les marchés sont particulièrement vulnérables aux développements imprévus, qu'il s'agisse de changements réglementaires soudains ou de ruptures technologiques. Si certains risques peuvent être anticipés et gérés, la véritable incertitude reste une caractéristique permanente de l'investissement.

La seule manière fiable de se préparer à une telle volatilité et à des surprises négatives consiste à adopter une diversification robuste : répartir les investissements entre différentes classes d'actifs, secteurs et zones géographiques permet d'atténuer l'impact de tout événement isolé et d'assurer la résilience face à l'incertitude. **En privilégiant la diversification, les investisseurs se positionnent non seulement pour résister aux scénarios défavorables, mais aussi pour saisir les opportunités positives, garantissant ainsi stabilité et potentiel dans un monde imprévisible.**



Alexandre Drabowicz
Global Chief Investment Officer



Bénédicte Kukla
Chief Investment Strategist



Lucas Meric
Cross Asset Strategist

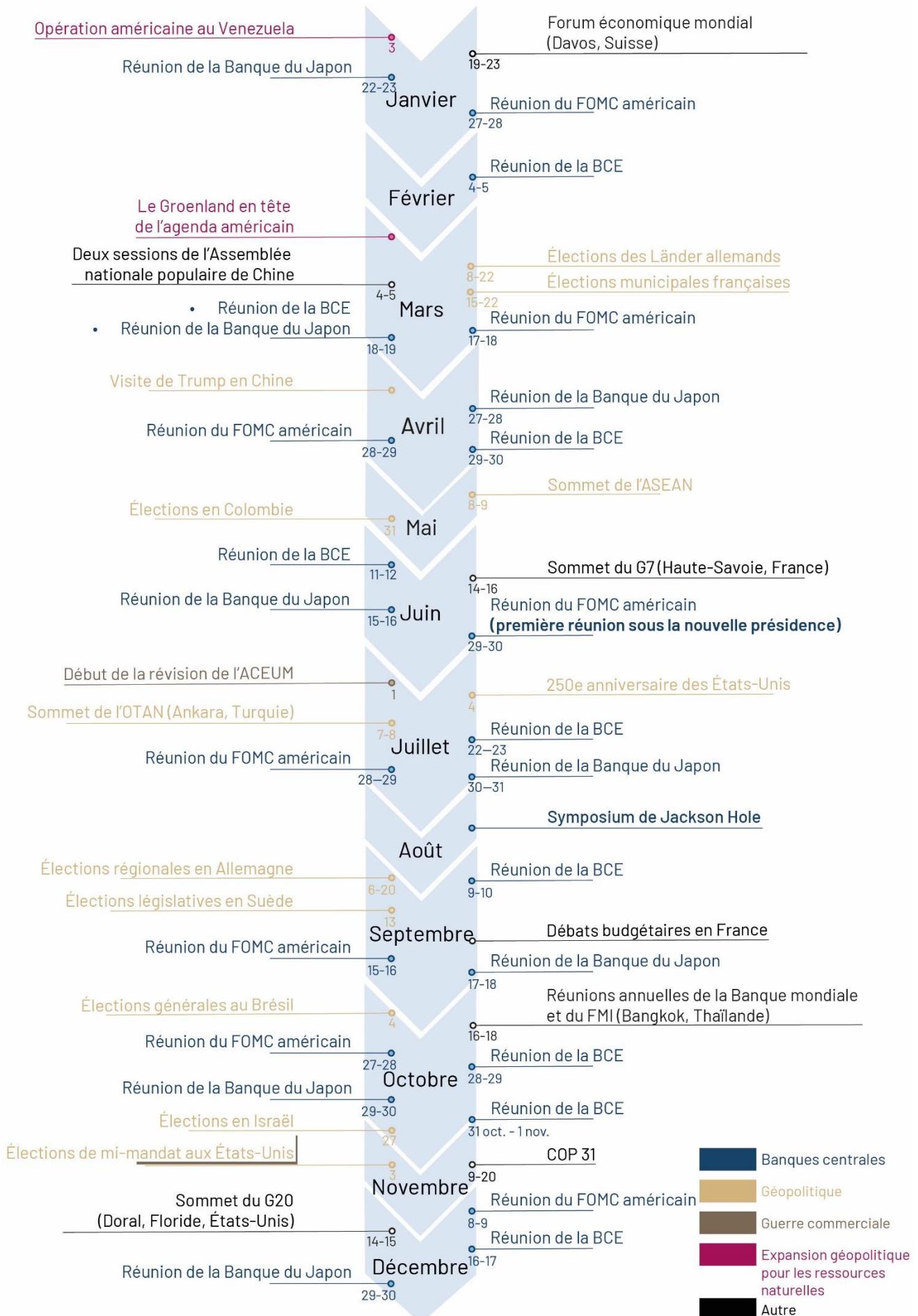


Jérôme van der Bruggen
Chief Market Strategist



Francis
Chief Strategist Asia

Agenda économique et politique pour 2026



DISCLAIMER

Ce document intitulé « CIO Perspectives » (la « Publication ») est publié exclusivement à titre de communication marketing.

Les langues dans lesquelles la Publication est rédigée font partie des langues de travail de Indosuez Wealth Management.

Les informations publiées dans la Publication n'ont pas été revues ni soumises à l'approbation ou l'autorisation d'une quelconque autorité de régulation ou de marché dans aucune juridiction.

La Publication n'est pas pensée pour, ou destinée à des personnes d'un pays en particulier.

La Publication n'est pas destinée à des personnes citoyennes, domiciliées ou résidentes d'un pays ou d'une juridiction dans lesquels sa distribution, sa publication, sa disponibilité ou son utilisation contreviendraient aux lois ou réglementations applicables.

Le présent document ne constitue ni ne contient une offre ou une invitation à acheter ou à vendre un instrument et/ou un service financier, quel qu'il soit. De même, il ne constitue en aucune manière un conseil ou une recommandation de stratégie, d'investissement ou de désinvestissement personnalisé ou général, ni un conseil juridique ou fiscal, un conseil en matière d'audit ou tout autre conseil de nature professionnelle. En aucun cas ce document n'affirme qu'un investissement ou une stratégie est adapté et approprié à une situation individuelle ou qu'un investissement ou une stratégie constitue un conseil d'investissement personnalisé pour un investisseur.

Sauf indication contraire, la date pertinente dans ce document est la date d'édition mentionnée à la dernière page du présent avertissement. Les informations contenues dans le présent document sont fondées sur des sources considérées comme fiables. Nous faisons de notre mieux pour assurer l'actualité, l'exactitude et l'exhaustivité des informations contenues dans ce document. Toutes les informations, ainsi que tous les prix, valorisations de marché et calculs indiqués dans le présent document sont susceptibles d'être modifiés sans préavis. Les prix et les performances passées ne préjugent pas nécessairement des prix et des performances futures.

Les risques incluent, entre autres, les risques politiques, les risques de crédit, les risques de change, les risques économiques et les risques de marché. Avant toute transaction, vous devez consulter votre conseiller en investissement et, si nécessaire, obtenir l'avis d'un conseiller professionnel indépendant concernant les risques et toutes les conséquences juridiques, réglementaires, fiscales comptables et de crédit. Nous vous recommandons de contacter vos conseillers habituels afin de prendre vos décisions de manière indépendante, à la lumière de votre situation financière et de vos connaissances et d'expérience financières.

Les taux de change sont susceptibles d'affecter négativement la valeur, le prix ou les revenus de l'investissement après conversion dans la monnaie de référence de l'investisseur.

CA Indosuez, société de droit français, maison mère de l'activité de gestion de fortune du groupe Crédit Agricole, et ses filiales (directes et indirectes) et/ou entités consolidées menant la même activité, à savoir CA Indosuez, CA Indosuez (Switzerland) SA, CA Indosuez Wealth (Europe), CFM Indosuez Wealth, leurs filiales (directes et indirectes), succursales et bureaux de représentation respectifs, quel que soit leur lieu d'implantation, exercent leurs activités sous la marque unique Indosuez Wealth Management. Ces sociétés sont désignées individuellement par l'« Entité » et collectivement par les « Entités ».

Les Entités ou leurs actionnaires et plus généralement les entreprises du groupe Crédit Agricole (le Groupe) ainsi que, respectivement, leurs mandataires sociaux, dirigeants ou employés peuvent, en leur nom personnel ou au nom et pour le compte de tiers, réaliser des transactions sur les instruments financiers présentés dans la Publication, détenir d'autres instruments financiers liés à l'émetteur ou au garant de ces instruments financiers, ou fournir ou chercher à fournir des services concernant les titres, des services financiers ou tout autre type de service pour ou à partir des Entités. Lorsqu'une Entité et/ou une entité du Groupe Crédit Agricole agit en tant que conseiller et/ou gérant, administrateur, distributeur ou agent de placement pour certains produits ou services mentionnés dans la Publication, ou exécute d'autres services dans lesquels une Entité ou le Groupe Crédit Agricole détient ou est susceptible de détenir un intérêt direct ou indirect, votre Entité accorde la priorité à l'intérêt de l'investisseur. Certains investissements, produits et services, y compris la garde des titres, peuvent être soumis à des restrictions légales et réglementaires ou ne pas être disponibles dans le monde entier sans restriction, compte tenu de la législation de votre pays d'origine, de votre pays de résidence ou de tout autre pays avec lequel vous pourriez avoir des liens. En particulier, les produits et services présentés dans la Publication ne sont pas destinés aux résidents des États-Unis et du Canada. Ces produits ou services peuvent être fournis par les Entités selon leurs prix et conditions contractuelles, conformément aux lois et réglementations applicables et sous réserve de leur licence. Ils peuvent être modifiés ou retirés à tout moment sans notification.

Veuillez contacter votre chargé de relations clientèle pour plus d'informations.

Chaque entité met la Publication à la disposition de ses clients conformément aux réglementations applicables :

- **en France** : la est distribuée par CA Indosuez, société anonyme au capital de 853 571 130 euros, maison mère du groupe Indosuez et établissement bancaire de plein exercice agréé pour la fourniture de services d'investissement et l'activité de courtage en assurance, dont le siège social est situé 17, rue du Docteur Lancereaux, 75008 Paris, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 572 171 635 (numéro individuel d'identification d'assujetti TVA : FR 075 72 17 16 35) ;
- **au Luxembourg** : la Publication est distribuée par CA Indosuez Wealth (Europe), une société anonyme de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 39 allée Scheffer L-2520 Luxembourg, inscrite au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro B91.986 et bénéficiant du statut d'établissement de crédit agréé établi au Luxembourg et contrôlé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF) ;
- **en Espagne** : la Publication est distribuée par CA Indosuez Wealth (Europe) Sucursal en Espana, supervisée par le Banco de Espana (www.bde.es) et la Commission nationale espagnole du marché des valeurs mobilières (Comision Nacional del Mercado de Valores, CNMV, www.cnmv.es), une succursale de CA Indosuez Wealth (Europe). Adresse : Paseo de la Castellana numero 1, 28046 Madrid (Espagne), enregistrée auprès de la Banque d'Espagne sous le numéro 1545. Enregistrée au Registre du commerce et des sociétés de Madrid sous le numéro T 30.176,F 1,S 8, H M-543170, CIF ;
- **en Italie** : la Publication est distribuée par CA Indosuez Wealth (Europe), succursale d'Italie basée à Piazza Cavour 2, Milan, Italie, inscrite au Registre des Banques no. 8097, code fiscal et numéro d'enregistrement au Registre du Commerce de Milan, Monza Brianza et Lodi n. 97902220157 ;
- **au Portugal** : la Publication est distribuée par CA Indosuez Wealth (Europe), Sucursal em Portugal basée à Avenida da Liberdade,190, 2.º B - 1250-147 Lisboa, Portugal, inscrite à la Banque du Portugal sous le numéro 282, code fiscal 980814227 ;
- **en Belgique** : la Publication est distribuée par la Banque Degroof Petercam SA, située Rue de l'Industrie 44 B-1040 Bruxelles, Belgique, enregistrée au Registre des Entreprises sous le numéro 0403 212 172, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises (base de données des entreprises belges) sous le numéro de TVA BE 0403 212 172 (RPM Bruxelles) ;
- **au sein de l'Union européenne** : la Publication peut être distribuée par les entités Indosuez Wealth Management autorisées dans le cadre de la Libre circulation des services ;
- **à Monaco** : la Publication est distribuée par CFM Indosuez Wealth, 11, Boulevard Albert 1er - 98 000 Monaco, enregistrée au Registre de l'industrie et du commerce de Monaco sous le numéro 56S00341, agrément : EC/2012-08 ;
- **en Suisse** : la Publication est distribuée par CA Indosuez (Switzerland) SA, Quai Général-Guisan 4, 1204 Genève et par CA Indosuez Finanziaria SA, Via F. Pelli 3, 6900 Lugano, ainsi que par leurs succursales et/ou agences suisses. La Publication est un document marketing et ne constitue pas le produit d'une analyse financière au sens des directives de l'Association suisse des banquiers (ASB) concernant l'indépendance des analyses financières au sens de la loi suisse. En conséquence, ces directives ne sont pas applicables à la Publication ;
- **dans la RAS de Hong Kong** : la Publication est distribuée par CA Indosuez (Switzerland) SA, Hong Kong Branch, Suite 2918, Pacific Place, 88 Queensway. Aucune information contenue dans la Publication ne constitue une recommandation d'investissement. La Publication n'a pas été soumise à l'avis de la Securities and Futures Commission (SFC) ou de toute autre autorité réglementaire à Hong Kong. La Publication et les produits qu'elle peut mentionner n'ont pas été autorisés par la SFC au sens des sections 103, 104, 104A ou 105 de l'Ordonnance sur les titres et les contrats à terme (Cap. 571)(SFO). La Publication est susceptible d'être distribuée exclusivement à des Investisseurs professionnels (tels que définis par le SFO et les Règles sur les titres et les contrats à terme)(Cap. 571) ;
- **à Singapour** : la Publication est distribuée par CA Indosuez (Switzerland) SA, Singapore Branch, 2 Central Boulevard, West Tower #12-02, 101 Central Boulevard Towers, Singapore 018916. À Singapour, la Publication est destinée exclusivement aux personnes considérées comme Particuliers fortunés, conformément à la Directive No.FAA-G07 des Autorités monétaires de Singapour, ou Investisseurs qualifiés, Investisseurs institutionnels ou Investisseurs experts au sens de la Loi sur les titres et les contrats à terme de Singapour, chapitre 289. Pour toute question concernant la Publication, les destinataires de Singapour peuvent contacter CA Indosuez (Switzerland) SA, Singapore Branch ;
- **au DIFC** : la Publication est distribuée par CA Indosuez (Suisse) SA, DIFC Branch, Al Fattan Currency House, Tower 2 – Level 23 Unit 4 DIFC PO Box 507232 Dubai – UAE, une société réglementée par la Dubai Financial Services Authority (« DFSA »). La présente brochure est uniquement destinée aux clients professionnels et/ou contreparties de marché. Aucune autre personne ne doit agir sur la base de celle-ci. Les produits ou services financiers dont il est question dans la présente brochure seront uniquement mis à disposition des clients satisfaisant les critères de la DFSA relatifs aux clients professionnels et/ou aux contreparties de marché. La présente brochure est fournie exclusivement à titre d'information. Elle ne doit pas être interprétée comme une offre d'achat ou de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat ou de vente d'un quelconque instrument financier ou de participation à une stratégie de négociation en particulier dans toute juridiction ;
- **aux EAU** : la Publication est distribuée par CA Indosuez (Switzerland) SA, Abu Dhabi Representative Office, Zayed - The 1st Street- Al Muhairy Center, Office Tower, 5th Floor office 504, P.O. Box 44836 Abu Dhabi, Emirats arabes unis. CA Indosuez (Switzerland) SA conduit ses activités aux Emirats arabes unis (EAU) via son bureau de représentation, placé sous le contrôle de la Banque Centrale des EAU Conformément aux règles et réglementations applicables aux EAU, le bureau de représentation de CA Indosuez (Switzerland) SA ne peut exercer aucune activité bancaire. Il est uniquement autorisé à commercialiser et promouvoir les activités et produits de CA Indosuez (Switzerland) SA. La Publication ne constitue pas une offre destinée à une personne spécifique ou au grand public ni une invitation à soumettre une offre. Elle est distribuée sur une base privée et n'a pas été revue ou approuvée par la Banque Centrale des EAU ou par une autre autorité réglementaire des EAU;
- **Autres pays** : les lois et réglementations des autres pays sont aussi susceptibles de limiter la distribution de cette publication. Les personnes en possession de cette publication doivent s'informer sur les éventuelles restrictions légales et les respecter.

La Publication ne peut être photocopiée, reproduite ou distribuée, en partie ou en totalité, sous quelque forme que ce soit, sans l'accord préalable de votre Banque.

© 2026, CA Indosuez (Switzerland) SA/Tous droits réservés.

Crédits photos : iStock.